

« Jeu Concours aChaville.fr »

OBJET

La société WISHIBAM, société à responsabilité limitée au capital de 15.000€, dont le siège social est situé 104 Rue Réaumur 75002 PARIS, immatriculé au RCS de PARIS sous le numéro 799 701 628 organise un jeu sans obligation d'achat intitulé "jeux concours achaville.fr" dans le cadre d'une opération marketing destinée à promouvoir la plateforme marchande « achaville.fr ». Le présent document est le règlement du jeu par tirage au sort.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu est ouvert à toute personne répondant aux conditions cumulatives ci-dessous :

- Être une personne physique résidant à Chaville
- Fournir une adresse email personnelle
- Etre âgé de 18 ans minimum

DATES DU JEU PAR TIRAGE AU SORT

Le jeu débutera le 15 Décembre 2022 et s'achèvera le 15 Janvier 2023. Le tirage au sort et l'annonce des gagnants seront effectués, au plus tard, une semaine après.

MODALITES DE PARTICIPATION ET DE TIRAGE AU SORT

Le jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Le tirage au sort est réalisé parmi les participants inscrits à ce dernier.

Le gagnant sera déterminé par un tirage au sort qui sera effectué par Wishibam, dans la base de données des personnes inscrites à ce jeu concours.

GARANTIES ET RESPONSABILITES SUR LA VALIDITE DES CANDIDATURES

Wishibam se réserve le droit d'annuler, de mettre fin ou modifier cette opération si elle ne se déroule pas comme convenu : virus, bug, violation, intervention non autorisée, fraude, action d'un concurrent, problème technique ou autre cause hors du contrôle de Wishibam altérant et affectant l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité, ou la conduite.

De façon générale, les participants garantissent Wishibam contre tous recours, actions ou réclamations que pourraient former, à un titre quelconque, tous tiers, au titre de toutes les garanties et engagements pris.

Tout participant s'engage à respecter le règlement entièrement et sans réserve. Tout non respect du règlement par le Participant et toute fraude, abus, tricherie, déclaration mensongère entraînera son exclusion du concours sans que la responsabilité de Wishibam puisse être engagée. Ainsi, Wishibam se réserve le droit sans réserve de modérer à posteriori et de ne pas valider, voir exclure, supprimer du concours, tout participant qui ne respecterait

pas une des conditions du présent règlement.

En outre, en présence d'abus ou tricherie d'un ou plusieurs participants, Wishibam, se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au jeu concours sans préavis, notamment lorsque l'intégrité du jeu concours est remise en cause dans son objet.

DOTATIONS / LOTS

Les lots à gagner sont :

- 2 cartes cadeau de 100€
- 4 cartes cadeau de 50€
- 20 cartes cadeau de 30€.

Les lots seront envoyés par mail aux différents gagnants. Les lots ne pourront être attribués sous une autre forme que celle prévue par le présent règlement. Les gagnants ne pourront prétendre obtenir l'échange de leur dotation contre leur valeur monétaire ou contre un autre lot en nature.

Les gagnants s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité de la Société Organisatrice en ce qui concerne les dotations. La carte cadeau sera valable trois mois, uniquement sur la plateforme www.achaville.fr

Les participants tirés au sort seront désignés gagnants par Wishibam.

Le lot offert ne peut donner lieu à aucune contestation sur leur nature ni à la remise d'une contrepartie de quelque nature que ce soit.

DONNEES NOMINATIVES ET PERSONNELLES

Les informations et données nominatives recueillies par l'organisateur dans le cadre de ce jeu feront l'objet d'un traitement permettant de prendre en compte les participations au jeu et de déterminer les gagnants.

Les données à caractère personnel recueillies vous concernant sont obligatoires et nécessaires pour le traitement de votre participation au jeu.

Conformément à la réglementation en vigueur, les informations collectées sont destinées exclusivement à Wishibam et elles ne seront ni vendues, ni cédées à des tiers, de quelque manière que ce soit.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 (article 15), toute personne dispose d'un droit d'accès et de rectification ou de suppression des informations nominatives le concernant. Ce droit peut être exercé à tout moment par les moyens suivants : par courriel adressé à chaville@wishibamsupport.zendesk.com ou par courrier postal adressé à la Wishibam - 350 rue saint honoré 75001 PARIS.

Toute personne est réputée avoir lu, compris et accepté, sans réserve, le règlement dans son intégralité, et notamment l'article relatif aux données personnelles dès lors qu'elle accède et s'inscrit au jeu concours.

A l'issue du tirage au sort de l'ensemble des lots et de leur attribution. Les données personnelles recueillies dans le cadre du présent concours seront détruites par Wishibam.

RESPONSABILITES ET DROIT

Wishibam :

- Se réserve le droit de modifier, de proroger, d'écourter, de limiter les gains ou d'annuler ce jeu en cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence. En conséquence, sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.
- Dégage toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau internet, des lignes téléphoniques, du matériel de réception empêchant le bon déroulement du jeu. En outre, sa responsabilité ne pourra en aucun cas être retenue pour des problèmes d'acheminement ou de perte de courrier électronique.
- Dégage toute responsabilité en cas de défaillance technique, anomalie, matérielle et logicielle de quelque nature (virus, bogue...) occasionnée sur le système du Participant, à leur équipement informatique et aux données qui y sont stockées et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

S'agissant du jeu par tirage au sort dont la participation est entièrement gratuite, il est expressément convenu, en application de l'article 1152 du code civil, que la responsabilité de Wishibam serait limitée - si elle venait à être recherchée - à une somme forfaitaire comprise entre un euro et la valeur commerciale moyenne de la plus haute gratification mise en jeu lors du présent concours.

Les participants sont tenus responsables de la conformité des informations transmises à Wishibam.

DEPOT DU REGLEMENT

Le règlement est :

- Disponible sur la plateforme www.achaville.fr pendant toute la durée de l'opération

L'ensemble des documents sont mis à disposition et accessibles en version française à tout utilisateur et participant durant la durée du jeu. Il est demandé à ces derniers d'effectuer une copie de sauvegarde et/ou imprimer l'ensemble des textes afin de pouvoir s'y référer ultérieurement, si nécessaire.

JURIDICTIONS COMPETENTES

Le présent règlement est soumis à la loi française.

En cas de contestation ou réclamation concernant le jeu pour quelque raison que ce soit, les demandes devront être adressées par écrit à l'attention de Wishibam par courrier à l'adresse mentionnée en préambule, pendant la durée du jeu concours et maximum dans un délai de trente (30) jours après la désignation du gagnant.

En cas de contestation ou de réclamation concernant le prix attribué, les demandes devront être adressées par écrit à l'attention de Wishibam ou par e-mail à l'adresse chaville@wishibamsupport.zendesk.com dans un délai de sept (7) jours après la réception de la confirmation du prix.

Les parties s'efforcent de résoudre à l'amiable tout différend né de l'interprétation ou de l'exécution du présent règlement. Si le désaccord persiste, il sera soumis aux tribunaux compétents.

Le participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, de l'accepter sans réserve et de s'y conformer.